

Amélie de Montchalin a réuni en visio conférence les organisations syndicales pour le traditionnel point Covid qui devrait désormais avoir lieu tous les 15 jours compte-tenu de la situation sanitaire.

Comme on pouvait s'y attendre, **Solidaires** a du revenir sur la problématique des **ASA pour garde d'enfants**.

De nombreux problèmes ont en effet été remontés :

- personnels non prioritaires pour lesquels les encadrant-es ne veulent pas accorder les ASA et donc tentent de négocier des places dans les écoles et les crèches, mettant ainsi de nombreux personnels en danger,

- personnels auxquels les ASA sont refusés alors qu'ils et elles doivent garder leurs enfants,

- stagiaires devant passer leurs épreuves alors que l'année dernière, celles-ci avaient été supprimées pour ne pas aggraver les difficultés des parents.

Pour **Solidaires**, il est indispensable que des consignes claires et explicites soient données par la ministre et que l'ensemble des parents souhaitant bénéficier d'ASA pour garder leurs enfants de moins de 16 ans le puissent, que leurs missions soient télétravaillables ou non. Ces consignes doivent bien entendu concerner l'ensemble des ministères sur le versant FPE, y compris celui de l'Education nationale mais également les deux autres versants.

Il n'est pas admissible que certain-es cadres se permettent de demander de multiples papiers attestations pour simplement accorder des ASA.

Cette situation n'est que très peu surprenante à l'image de la mise en place du télétravail dans les différents services qui a déjà montré à quel point un certain nombre d'encadrant-es appliquent les consignes selon leur bon vouloir et avec une liberté toute personnelle.

Vaccination

Concernant la **vaccination**, **Solidaires** a indiqué que, dans l'Education nationale, l'ensemble des personnels quels que soient leurs statuts doit pouvoir bénéficier d'une vaccination rapide. Il y a urgence alors que les établissements doivent commencer à rouvrir dans deux semaines.

Il faut par ailleurs que des mesures urgentes soient prises à tous niveaux (protocoles avec demi-groupes notamment) afin de permettre une réouverture des établissements sans mise en danger des enfants ni de leurs familles ni des personnels.

Sur la vaccination, **Solidaires** a par ailleurs rappelé sa demande que les agent-es bénéficient bien d'ASA pour aller se faire vacciner. Des ASA doivent également être accordés après la vaccination pour pallier les effets secondaires occasionnés par certains vaccins.

Jour de carence :

Solidaires a une nouvelle fois rappelé sa revendication d'abrogation de cette mesure injuste. Et a insisté pour que la prolongation de la suspension de cette mesure qui n'est prévue que jusqu'au mois de juin soit d'ores et déjà anticipée puisque la fin de la pandémie semble encore loin de nous.

Paiement des vacataires :

Solidaires a rappelé la nécessité de bien assurer le maintien des contrats et paiements des vacataires dont les situations en terme de précarité ne sont plus à rappeler.

Congés des agent-es :

Solidaires a demandé que les agent-es puissent bénéficier de leurs congés sans contrainte à savoir les poser ou les repousser en fonction de leurs besoins.

Il n'est pas admissible qu'à de multiples reprises, les agent-es se soient vus imposer de prendre des congés alors que rien ne le justifiait.

RDV salarial :

Solidaires a rappelé l'urgence d'un rendez-vous salarial et a par ailleurs indiqué que si la ministre a annoncé dans la presse que la disparition de l'ENA serait accompagnée de meilleure reconnaissance des hauts fonctionnaires, c'est bien à l'ensemble des agent-es publics qu'il est indispensable qu'il faut penser en terme de revalorisation générale.

HMI :

Solidaires a interrogé la ministre sur le guide qui était prévu sur le sujet. Sans réponse.

Peu de réponses de la ministre que ce soit en ouverture de la réunion ou en réponse aux interventions syndicales.

RDV salarial :

Il y aura bien un rendez-vous salarial mais à ce stade, pas d'indication de date ni surtout de ce qui y figurera.

Vaccination :

Une stratégie vaccinale pour la communauté éducative est en cours d'élaboration. Les ministres y travaillent mais cela ne sera annoncé que lorsque cela sera prêt (dixit). Amélie de Montchalin a considéré qu'il est déjà bien que les personnels de plus de 50 ans travaillant avec des enfants en situation de handicap puissent être vaccinés et que cela concerne 70 000 personnes identifiées.

Des livraisons **d'autotests** sont prévues partout. (**Solidaires** ne peut que se demander s'ils seront aussi disponibles que les masques à lecture labiales etc annoncés il y a déjà longtemps et toujours invisibles...)

En ce qui concerne les tests dans les universités, la ministre a indiqué en discuter régulièrement mais que c'est plus lent que dans l'Education nationale (dixit là-aussi...)

ASA : la ministre maintient fermement sa position sur le fait que les ASA ne peuvent être accordés qu'aux parents d'enfants avant le collège lorsque les missions sont télétravaillables.

Suspension du jour de carence dans le cas des effets secondaires suite à vaccination : la ministre a indiqué que c'est à l'étude... Pour **Solidaires**, ce n'est pas dans 6 mois qu'il faudra prendre une décision d'autant que dans l'attente, la possibilité d'accorder des ASA pourrait être actée.

Concours : la ministre a indiqué que cette année, il n'y aurait aucun report ou suspension de concours ni examen.